



## Procès-verbal No 01

### Séance Ordinaire du Conseil Communal du lundi 11 octobre 2021 à 20 heures 15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers Communaux :

1. Appel
2. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Communal
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2021
4. Communications du Bureau
  - a. Présentation des membres du Conseil Communal
  - b. Rappel de la composition des commissions et délégations permanente
5. Communications de la Municipalité
  - a. Présentation des membres de la Municipalité
  - b. Divers
6. Communications des délégués aux associations intercommunales
7. Préavis Municipal no 1/2021: Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026
8. Préavis Municipal no 2/2021: Arrêté d'imposition 2022
9. Propositions individuelles et divers

Intervenants	Points
H. Pradervand	Ouvre la séance à 20h15.
L. Mertens	<p><b>1) Appel</b> 36 conseiller.ères sont présent.es.</p> <p>Excusé.es : Thierry Bernes-Lasserre, Christiane Favia, Valentin Gallay, Jean-Michel Leber, Régis Monney, Séverine Prélaz, Malivia Rossier, Markus Stark</p> <p>Absent : Frédéric Sirieux</p>



H. Pradervand	<p><b>2) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Communal</b></p> <p>Soulève deux démissionnaires du Conseil Communal : M. Kévin Gremlich qui a déménagé et M. Thomas Pollan pour des raisons professionnelles. Ces derniers sont remplacés par Mesdames Malivia Rossier (excusée pour cette séance) et Véronique Lecoultre. Deux autres conseillers, absents lors de la séance d'assermentation du 2 juin dernier seront assermentés ce soir : Messieurs Robert Derbigny et Francesco Di Pierro.</p> <p>Les trois conseillers présents sont conviés à s'avancer dans la salle pour procéder à leur assermentation.</p> <p>Fait part du serment et invite Mme Lecoultre et MM. Derbigny et Di Pierro à lever la main droite et dire « Je le promets », comme il est d'usage.</p> <p>Souhaite la bienvenue au sein du Conseil Communal de Givrins pour cette nouvelle législature. Ils sont applaudis par l'assemblée.</p>
<p>H. Pradervand</p> <p>C. Morel</p> <p>N. Vez Reymond</p> <p>H. Pradervand</p>	<p><b>3) Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2021</b></p> <p>Demande s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de la séance du 23 juin 2021</p> <p>A été inscrit « Excusé » mais était présent à cette dernière séance.</p> <p>Prie M. Morel de l'en excuser</p> <p>Prend note des corrections à effectuer</p> <p>Aucune modification supplémentaire n'étant demandée, le procès-verbal est soumis au vote du Conseil qui l'approuve à l'unanimité des membres présent.es, moins une abstention.</p> <p>Remercie Mesdames Nathalie Vez Reymond et Aline Monteiro pour la rédaction de ce procès verbal</p>
<p>H. Pradervand</p> <p>«L'Assemblée»</p> <p>H. Pradervand</p>	<p><b>4) Communications du Bureau</b></p> <p>Propose à l'ensemble de l'assemblée de bien vouloir se présenter brièvement.</p> <p>L'ensemble des Conseillers et des Municipaux se présentent les uns après les autres.</p> <p>Rappelle la composition de toutes les commissions permanentes (les listes à jour sont disponibles sur le site internet <a href="http://www.givrins.ch">www.givrins.ch</a>).</p>
R. Zellweger	<p><b>5) Communications de la Municipalité</b></p> <p>Fait remarquer que les présentations de M. Alexandre Good, notre secrétaire Municipal et Jean-Marc Hauser, employé communal ont été oubliées.</p>



Rappelle brièvement le rôle du Conseil Communal en ce début de législature et met en avant la richesse de notre système politique qui permettra, par le biais des séances du Conseil Communal, de débattre et trouver des compromis pour le bien et le bon fonctionnement de la commune de Givrins et s'en réjouit.

Donne des nouvelles du projet « Gare » composé de 24 appartements et d'une unité d'accueil pour écolier (UAPE).

Relève le fait qu'il y a eu, d'une part, quelques soucis de communication avec la Fondation Equitim, mais les choses ont pu être mises à plat avec le nouveau membre de la fondation, M. Jean-Pierre Dériaz. Mme Zellweger se voit optimiste à présent pour le bon déroulement du projet.

D'autre part, les compromis et accords suite aux oppositions et inquiétudes de certaines personnes prennent du temps à être mis en place.

Aussi, il s'est avéré que le projet tel qu'il a été présenté dans la législature précédente était trop coûteux et ne pouvait garantir les loyers fixés et acceptés par le Conseil Communal. Il en résulte quelques modifications qui nécessitent une mise à l'enquête complémentaire. Notamment, la réduction de la surface du sous-sol et le déplacement d'une partie des places de parc de l'intérieur vers l'extérieur ainsi que la suppression des turbines de ventilations et des ascenseurs. Un seul ascenseur par bâtiment reliera le sous-sol avec le rez-de-chaussée. Une réduction de la taille des avant-toits est également prévue ainsi que le remplacement du bardage en bois par du crépi et les cages d'escaliers rondes par des rectangulaires.

Cette mise à l'enquête sera faite à la fin du mois d'octobre afin de pouvoir débiter les travaux à la fin de l'hiver 2021-2022.

L'actualité nous pousse également à parler de cybercriminalité et assure l'assemblée que le sujet est pris très au sérieux pour la commune de Givrins. Les données sont actuellement hébergées avec précaution chez un serveur professionnel externe siégeant en Suisse : Ofisa. Ce dernier assure les mises à jour régulières et protections des données par firewall. Aujourd'hui, une double authentification est envisagée pour les accès aux comptes et les employés sont régulièrement formés et sensibilisés pour éviter les risques.

N. Vez Reymond

Présente son dicastère « Energie et Urbanisme »

- Plan d'Affectation Communal (PACOM)
- Chauffage à distance CAD Givrins SA
- Plan Energie et Climat Communal (PECC)

[Les documents relatifs à la présentation de Mme Vez Reymond sont disponibles sur demande auprès du greffe]

A. Blumenstein

Annonce que, comme promis, un tilleul sera planté sur la place du poids public fin octobre – début novembre.

Demande de nommer une commission ad 'hoc pour l'étude du préavis d'adhésion au Parc Jura vaudois qui doit passer impérativement lors de la séance du dernier Conseil de l'année 2021.

H. Pradervand

Propose de faire nommer la commission juste avant le point 9 de l'ordre du jour.

R. Zellweger

Les communications de la Municipalité sont à présent terminées.



<p>E. Mueller</p>	<p><b>6) Communication des délégués aux associations intercommunales</b></p> <p>Déléguée auprès de l'association intercommunale « Région Nyon » a participé aux séances en compagnie de Mme Vez Reymond.  Annonce que c'est aujourd'hui Monsieur Frédéric Mani qui en assure la présidence.  Ont été discutés en séances, les autorisations générales de plaider pour la législature 2021-2026 et un préavis concernant une demande de crédit pour la deuxième étape de requalification de la Route Suisse en traversée de localité de Coppet  Concernant l'organisation, Givrins fait partie avec quatorze autres communes de la sous-région « Jura-Lac » dont les membre se rencontre avant chaque assemblée intercommunale.  Invite l'assemblée à se rendre sur le site internet regiondenyon.ch ou beaucoup d'informations intéressantes sont décrites sur la mobilité, les innovations et les avantages « loisirs ».</p>
<p>N. Darricau</p>	<p>Déléguée de l'Association intercommunale de l' AISGE a participé à une séance le 28 septembre 2021 lors de laquelle ont été discuté 5 préavis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Budget 2022 de l' AISGE</li> <li>- Budget de l'Accueil de jour 2022</li> <li>- Dépenses extraordinaires pour la législature 2021-2026</li> <li>- Autorisations générales de plaider pour la législature 2021-2026</li> <li>- Projections démographiques préscolaires et scolaires et besoins en infrastructures 2025 à 2040</li> </ul> <p>Les cinq préavis ont été acceptés.</p>
<p>S. Breitenmoser</p>	<p>Délégué pour le groupement forestier « La Colline » a participé à une séance le 30 septembre 2021.  Le préavis concernant le budget 2022 a été adopté. Les pertes prévisibles sont moins importantes que l'années précédente grâce à une reprise du volume du bois et au prix suite à la situation COVID.</p> <p>La commune de Trélex devrait rejoindre celles de Givrins et Genolier dans le groupement forestier après approbation de leur Conseil Communal du 3 décembre prochain.</p>
<p>A. Blumentein</p>	<p>Concernant l'Association SDIS Nyon-Dôle, tous les points en préavis ont été adoptés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorisations générales de plaider pour la législature 2021-2026</li> <li>- Fixation du plafond d'endettement</li> <li>- Compétences du Comité</li> <li>- Rétributions du Conseil Intercommunal</li> <li>- Budget 2022</li> </ul> <p>Pour information, du 1<sup>er</sup> janvier au 25 septembre, sur le site su SDIS Nyon-Dôle, il y a eu 271 interventions, sur le site de Genolier dans la même période, il y a eu 27 interventions dont une à Givrins.</p>



**7) Préavis Municipal no 1/2021 : Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026**

H. Pradervand

Donne la parole à Mme la Syndique

R. Zellweger

Ce premier préavis est une obligation légale et présente une différence par rapport à l'année précédente qui est le regroupement des différentes autorisations dans un seul préavis.

Remercie la Commission de gestion et finances pour la séance intéressante et le rapport qui sera lu par après.

Lit les conclusions du préavis.

[La présentation de Mme. la Syndique est disponible sur demande]

C. Nardone

Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de Gestion.

H. Pradervand

Remercie la COGES et la Municipalité pour ce rapport et ouvre la discussion.

N. Darricau

Pose la question de la marche à suivre en cas d'erreur visible sur les préavis, en soulevant le fait qu'il y en avait une dans le Préavis 1/2021.

R. Zellweger

Répond que, sauf erreur de sa part, la présente erreur a été corrigée lors du deuxième envoi du Préavis 1/2021 à la suite de la séance avec la COGES et précise qu'en cas de non-correction avant la séance du Conseil Communal il faudra établir un amendement afin que tout soit correct au final.

H. Pradervand

Aucune nouvelle prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 1/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**8) Préavis Municipal no 2/2021: Arrêté d'imposition 2022**

H. Pradervand

Donne la parole à M. Scott Adams

S. Adams

Présente le préavis et lit les conclusions

[La présentation de Monsieur Adams est disponible sur demande]

C. Nardone

Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de Gestion.

H. Pradervand

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 2/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**9) Propositions individuelles et divers**

H. Pradervand

Demande à M. Blumenstein d'expliquer brièvement ce que concerne le préavis pour lequel une commission ad hoc doit être nommée.

A. Blumenstein

La charte et le contrat du Parc Jura vaudois arrivent à échéance cette année et repart depuis 2023 jusqu'à 2032 et tous les Conseils Communaux concernés doivent adhérer à la nouvelle charte du Parc Jura vaudois.



H. Pradervand	<p>Demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour faire partie de cette commission.</p> <p>Se proposent : Fred-Henri Bovet, Tobias Salathé, Patric Monney, Pierre Gonthier, et Richard Grahn.</p> <p>La Commission ad hoc pour le préavis 3/2021 est nommée et M. Fred-Henri Bovet en sera le président.</p> <p>Rappelle la date du prochain Conseil Communal qui a été déplacé au 6 décembre 2021.</p> <p>La séance peut passer au point 9 et donne la parole à l'assemblée.</p>
R. Derbigny	<p>Demande ce qu'il en est de la reconstruction du mur en face du chantier à la sortie du village qui est un monument historique qui doit être reconstruit, en face de chez M. Clot.</p>
A. Toth	<p>Précise que le mur sera reconstruit, comme convenu avec la maison Coretra SA.</p>
Y. Pradervand	<p>Souhaiterait des précisions sur le parking en face de l'Eglise qui semble être actuellement un dépôt de camionnettes et remorques plutôt qu'un parking public.</p>
C. Grosjean	<p>Ces problèmes ont effectivement été constatés par la Municipalité et des démarches ont été entreprises pour éviter ces désagréments.</p>
N. Darricau	<p>Demande s'il serait possible de supprimer, sur le site internet, les données personnelles des conseillers et ne laisser que les noms et prénoms afin d'optimiser la protection des données.</p>
R. Zellweger	<p>La Municipalité prend bonne note de cette remarque et tiendra l'ensemble des conseillers au courant</p>
D. Glutz	<p>Revient sur le sujet du parking de l'Eglise et propose d'éventuellement informer les utilisateurs d'horaires restreints autorisés afin de régler le problème plus efficacement.</p>
A. Blumenstein	<p>Entend cette proposition mais informe l'assemblée que les deux tiers du parking appartiennent au chemin de fer du NSTCM et que ce type de décision ne dépend pas que de la Commune de Givrins.</p>
C. Grosjean	<p>Relève qu'il serait intéressant d'en discuter avec le NSTCM afin de chercher des solutions</p>
R. Zellweger	<p>Ajoute que le NSTCM prévoit, dans les prochaines années de refaire toutes les gares sur son tracé et que ce parking, leur appartenant en majeure partie servira certainement à l'installation des machines pour effectuer les travaux. Il sera difficile de réglementer quelque chose en amont de ce projet.</p>
F. Malherbe Venderell	<p>Rebondit sur la présentation préalable de Nathalie Vez et relève le fait que certain talus étaient mal fauchés, notamment sur les « hauts » du village (intersection Rte de la Bellangère et Rte de Sodome), cela semble même être particulièrement dangereux pour les enfants et les piétons, surtout là où il n'y a plus de trottoir.</p> <p>Demande la Municipalité de bien vouloir l'éclairer sur leur stratégie de fauche de ces talus.</p>
C. Grosjean	<p>Effectivement, la première année où la Commune a effectué une fauche des talus un petit peu « différente », seuls les endroits où un besoin de visibilité pour la circulation était</p>



	nécessaire ont été fauchés. Il reconnaît qu'il y a eu quelques endroits où la fauche aurait dû être effectuées plus tôt. La situation a été déjà discutée et la Municipalité promets de faire beaucoup plus attention à ces endroits critiques tout en conservant le même type de politique pour protéger la biodiversité.
F.-H. Bovet	Relève qu'il y a une autre problématique relative à cette manière de faire, c'est la lutte contre toutes les mauvaises herbes. Les agriculteurs sont eux tenus de lutter contre les mauvaises herbes et en ne fauchant pas les talus communaux, la lutte n'est pas faite comme elle doit se faire et comme elle est imposée aux agriculteurs. De ces talus, les mauvaises herbes se répandent facilement partout. La biodiversité est une bonne chose mais il faut la faire correctement.
S. Breitenmoser	Remercie Monsieur Bovet pour sa remarque. Il est tout à fait clair qu'on ne peut pas laisser des envahissants indigènes ou des néophytes sur les talus. Dernièrement, avec M. Grosjean, un tour des zones problématiques a été fait et un arrachage manuel de vergerette bisanuelle et des chardons a été effectué. Il a été proposé à la Municipalité d'organiser des journées citoyennes pour faire des luttes ciblées contre les plantes qui posent problème. En effet, on détruit souvent 99% d'insectes ou de plantes très utiles qui sont sur ces talus pour quelques espèces envahissantes et problématiques. Ce qui est important est de faire une fauche ciblée en fonction du <i>timing</i> et dans des zones où il y a des problèmes ou alors enlever les plantes manuellement. D'inviter les citoyens à s'y intéresser et à y participer afin que la fauche ciblée des talus soit mieux comprise.
N. Vez Raymond	Rebondit sur la discussion et cite une part de sa présentation (« Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes ») et « Fauche différenciée des talus »). Effectivement, ce sont des actions qui pourront être structurées par le projet et l'organisation de journées citoyennes envisagées également de manière intelligente et respectueuse.
H. Pradervand	S'assure qu'il n'y a plus de prise de parole au sujet de la fauche des talus et propose de clore la séance. Remercie l'ensemble du Bureau pour les dernières votations, c'est une « bonne équipe » efficace. Remercie également M. Jean-Marc Hauser pour son aide à la préparation de la séance de ce soir. Remercie l'ensemble de l'assemblée pour son attention et se permet de lever la séance à 22h10.

Le Président

Hugo Pradervand



La secrétaire

Laure Mertens